

Prévention et inclusion

Le Service Prévention et Inclusion a pour mission de répondre aux besoins des enfants, en veillant à leur bien-être, leur épanouissement et leur réussite dans un environnement accueillant et adapté. Grâce à cette approche globale, le Service Prévention et Inclusion place chaque enfant au cœur de ses priorités, pour garantir à tous un cadre de vie respectueux, inclusif et propice à leur développement.

3 pôles d'action

Le service Prévention et Inclusion se compose de 3 pôles spécialisés pour répondre au mieux aux besoins des enfants : **le pôle Réussite éducative, le pôle Santé et le pôle Inclusion.**

Le pôle Réussite éducative

Ce dispositif accompagne les enfants de 2 à 16 ans et leurs familles pour favoriser la vie scolaire et personnelle. Il propose un soutien adapté et personnalisé grâce à des actions éducatives, culturelles et sportives en partenariat avec les écoles et les acteurs locaux.

Un accompagnement est possible pour tous les enfants scolarisés en maternelle. A partir du CP, seuls les enfants domiciliés dans un quartier politique de ville peuvent bénéficier d'un accompagnement.

Contact

Service prévention & inclusion - Pôle Réussite Educative

Par téléphone au 02 96 62 55 49 ou [par mail](#)

À noter que le CCAS peut verser une aide financière à la scolarité aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 471. [En savoir plus.](#)

Le pôle inclusion

Soucieux de garantir l'accès pour tous, ce pôle met en œuvre **des solutions permettant l'accueil des enfants à besoins spécifiques** dans les structures municipales périscolaires et extrascolaires. Les référents inclusion, en collaboration avec les familles et les professionnels spécialisés, travaillent à **adapter les environnements et les activités pour favoriser les conditions d'accueil des enfants.**

Le pôle santé

Ce pôle vise à mieux prendre en compte les spécificités des besoins des enfants liés à leur santé. Il agit en lien avec les familles, les structures d'accueil municipales (crèches, périscolaires, centres de loisirs) et tout partenaire (Éducation nationale, PMI, structures médico-sociales, service de soin, etc.) pour proposer des solutions adaptées afin de prendre en compte les besoins particuliers des enfants (trouble de santé, maladie, allergie, situation de handicap, ...) et y répondre.

Contact



PETITE ENFANCE
SCOLAIRE

Direction de l'Action Éducative / Point Accueil Familles

3 rue Lequyer
22000 Saint-Brieuc

Lundi, mercredi, vendredi : 8h-12h30 & 13h30-17h

Mardi, jeudi : 8h-12h30

02 96 62 53 60

Itinéraire

Courriel



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)